

---

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 21 novembre 2024

---

# Les tpg renforcent leur offre pour accompagner les Genevois·es durant leurs activités de loisirs

**Les Transports publics genevois (tpg) annoncent plusieurs changements pour le dimanche 15 décembre 2024. L'offre se développe tôt le matin et tard le soir pour favoriser les déplacements liés aux loisirs. Une ligne dite des plages sera lancée ce printemps, le long du U lacustre.**

Prendre le tram, le trolleybus ou le bus pour aller au travail aux heures de pointe mais aussi pour profiter de ses loisirs : c'est l'invitation faite par les tpg. Pour convaincre, l'opérateur annonce une amélioration de son offre à partir du dimanche 15 décembre 2024.

Compte tenu des engagements de conducteurs et de conductrices réalisés ces derniers mois, les tpg confirment leur capacité à assurer pleinement leur offre. Ainsi, les lignes du réseau tpg connaîtront, de manière générale, un premier départ à 5h du matin. Les correspondances entre les tpg et le Léman Express seront assurées dès cette heure-là dans le canton de Genève.

Les tpg seront aussi plus présents en fin de soirée. Le lancement de leur réseau nocturne l'an dernier, qui permet un dernier départ du centre-ville vers 3h00 du matin durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche, s'avère être un succès avec une hausse de 23% de la fréquentation sur la tranche 1h00-4h00 du matin depuis le début de l'année. Forts de ce résultat, les tpg annoncent plusieurs adaptations :

- La ligne 22 est prolongée en nocturne entre Palettes et Carouge-Rondeau à l'identique du parcours emprunté la journée. Elle passera à une cadence à 30 minutes, au lieu de 45 minutes.
- Les lignes 46 et 48 circuleront en nocturne selon leurs tracés diurnes. Ainsi, Bardonnex restera le terminus de la ligne 46 et Lully, Certoux ainsi que Perly seront desservis par la ligne 48 qui circulera désormais en service nocturne en correspondance avec le tram.
- Les lignes 71, 72 et 74 circuleront en horaire nocturne en remplacement du tpg flex Mandement nocturne qui sera supprimé. Les correspondances avec le Léman Express seront prévues aux gares de Satigny et de La Plaine.

### Lancement de la ligne des plages ce printemps

Illustration concrète de la volonté de développer l'offre pour les loisirs en concertation avec l'Etat de Genève : une nouvelle ligne - la ligne des plages - sera mise en service le long du U lacustre entre Bois-Caran à Collonge-Bellerive et le Creux de Genthod. Elle portera le numéro 29. Elle sera opérationnelle à partir du vendredi 2 mai jusqu'au dimanche 29 septembre. Elle circulera le vendredi de 21h00 à minuit, ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à minuit. Elle permettra de renforcer les lignes urbaines et de soulager les lignes 2, 6, E et G très sollicitées à cette période. Elle sera inaugurée au printemps 2025.

Au niveau technologique, les premiers bus électriques de nouvelle génération seront mis en exploitation sur la ligne 5, qui relie Thônex-Vallard à l'aéroport via le centre-ville, dans le courant 2025. Cette ligne pilote marquera la poursuite de l'électrification de la flotte des tpg. Elle bénéficiera aux terminus de Thônex et de l'aéroport de nouvelles stations de recharge électrique qui seront communes à d'autres lignes à terme.

### Autres évolutions prévues

D'autres changements sont prévus sur différentes lignes exploitées à travers le canton de Genève. Sur la rive gauche, la ligne 8 circulant de Veyrier à Palexpo avait connu une modification de sa fréquence en décembre 2023. En réponse aux attentes de la clientèle, des renforts ciblés seront prévus sur les courses actuellement les plus fréquentées pour améliorer la qualité des voyages en semaine. Des renforts supplémentaires seront également ajoutés les dimanches en été entre Rive et Veyrier, au vu de l'affluence liée au téléphérique du Salève.

L'offre est renforcée sur la ligne 43 à 10 minutes aux heures de pointe et à 15 minutes aux heures creuses (ainsi que le samedi après-midi) sur l'ensemble du parcours Bellins – Bachet – Lancy-Pont-Rouge – Onex – Loëx.

En Vieille-Ville de Genève, le parcours de la ligne 92 est modifié et rallongé entre le Conservatoire populaire et la place du Bourg-de-Four, passant désormais par la place Claparède, le Cours des Bastions et la rue Saint-Léger. Au-delà d'un passage toutes les 10 minutes aux heures de pointe, les minibuses circuleront à 15 minutes aux heures creuses et le samedi, au lieu de 20 minutes actuellement. Et, la ligne sera aussi exploitée le dimanche avec une fréquence de 30 minutes.

Sur la rive droite, l'offre de la ligne 52, sur les communes de Collex-Bossy, Bellevue et Genthod, s'enrichit avec le passage au quart d'heure aux heures de pointe. La ligne sera prolongée systématiquement du lundi au vendredi de 6h00 à 20h30 jusqu'au village de Versonnex en France voisine.

Par ailleurs, les lignes 57, 68 et 83 s'annoncent comme des alternatives à la ligne 56 (circulant de la ZIMEYSA à l'aéroport en passant par Blandonnet) qui est supprimée. A ce propos, le Léman Express (lignes L5 et L6) demeure une option efficace pour rejoindre la ZIMEYSA depuis la gare Cornavin.

La ligne 71 voit son parcours modifié entre Satigny et Bourdigny pour desservir dans les deux sens le haut de Satigny et la route de Champvigny. Cette ligne sera également prolongée depuis l'Hôpital de la Tour jusqu'au quartier de la Citadelle à Meyrin, passant à proximité du centre commercial Meyrin Centre et du Forum Meyrin (arrêts Vaudagne et Meyrin-Mairie). Une cadence renforcée à 30 minutes en journée du lundi au samedi qui offrira une nouvelle desserte à ce lieu, le quartier de la Citadelle, situé proche de l'aéroport. Des connexions seront possibles avec le tram 14 à Meyrin, Vaudagne et avec le tram 18 à l'Hôpital de La Tour ou à Meyrin, village.

Dans la Champagne genevoise, la ligne L verra sa fréquence diminuer de 20 à 30 minutes aux heures de pointe en lien avec sa fréquentation et la croissance d'offre de la ligne 83 (Viry – Bernex – Vernier – Zimeysa – Nant d'Avril). Ceci permettra de réduire le nombre de véhicules sur le parcours commun des lignes L et 83 qui passe au cœur des villages de Soral et Laconnex.

Par ailleurs, les tpg poursuivront l'adaptation de leur nomenclature en conformité avec les exigences fédérales. Deux changements sont prévus à partir du 15 décembre 2024.

2024	2025	Parcours
K	40	Pougny, gare – Carouge, Stade de Genève
J	42	Avusy, village – Carouge, Stade de Genève

L'ensemble des changements planifiés sur le réseau des tpg ainsi que les nouveaux horaires – valables à partir du dimanche 15 décembre 2024 – sont consultables sur le site internet des tpg : <https://www.tpg.ch/fr/nouveautes-sur-le-reseau-au-15-decembre-2024>.

**Pour toute information complémentaire pour les médias uniquement :**

François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg)  
+41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - [mutter.francois@tpg.ch](mailto:mutter.francois@tpg.ch)